



HANDBALL
Chartres subit à Aix-en-Provence, sa plus grosse défaite de la saison (37-24).
PAGE 38



FOOTBALL
Rencontre avec Samy Yahmed, l'entraîneur heureux du CS Mainvilliers.
PAGE 40



La ville de Courville-sur-Eure accueille
Le Bourgeois Gentilhomme
de Molière
Mise en scène **M-M LOZAC'H**
À la salle **PANNARD**
Le DIMANCHE 6 DÉCEMBRE à 15h
Réservations au 06 01 78 19 21
et au Café Torréfaction de la Forge
28190 Courville-S/E
Tarifs : Adulte : 12€ - Enfant : 8€
En savoir plus dans l'Echo de demain...

lechorepublicain.fr

CentreFrance

L'ÉCHO

RÉPUBLICAIN

N° 22574 - JEUDI 3 DÉCEMBRE 2015 - 1,10€

L'Eure-et-Loir carbure à l'électricité



ÉNERGIE. Une cinquantaine de bornes pour les véhicules électriques sont en service, aujourd'hui, dans le département. Une centaine de points de charge seront installés d'ici 2016.

PARC. Le marché des véhicules électriques et hybrides gagne du terrain depuis le début de l'année, en France. Le constat se vérifie dans le département. PHOTO D'ARCHIVES

PAGES 2 ET 3

CHARTRES
Les animations de Noël lancées demain
PAGE 9

VILLEMEUX
Noyée dans un bras de l'Eure
PAGE 4

ÉCONOMIE
Alexandre Saubot défend les industriels
PAGE 50



NOGENT-LE-ROTROU
Le clocher de Saint-Hilaire redonne l'heure
PAGE 27

PROPOS D'UN JOUR

Bulles. Selon une étude de l'université britannique de Reading, boire « deux à trois coupes de champagne par semaine » serait « bon pour la mémoire » et « protégerait » même d'Alzheimer. En effet, les polyphénols contenus dans ce breuvage « modifient les niveaux de protéines qui régulent notre mémoire » et « luttent contre leur diminution ». Raison de plus pour ne pas s'en priver durant les fêtes de fin d'année... Oui, mais voilà : le hic, c'est que l'étude n'a été menée que sur des rats de laboratoire. « Le champagne aide à l'émerveillement », écrivait George Sand. Et là, on se dit que ce sont les chercheurs qui ont dû vider les fonds de bouteilles !



Latifa Ibn Ziaten, messagère de fraternité dans les cités drouaises

LAÏCITÉ. La mère du soldat tué par Mohamed Merah appelle les jeunes à aimer la France et à respecter les valeurs de la République.
PAGE 18



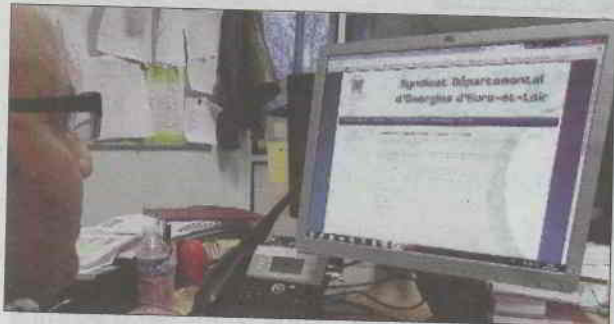
Nicolas Sarkozy dit « non » à un « front républicain » contre le FN

RÉGIONALES. Le leader des Républicains, en meeting, hier soir, dans le Loiret, maintiendra ses listes au second tour.
PAGES FRANCE



Echo Rep
ISSN 0762-2910
3/12/15

UN BADGE D'ACCÈS GRATUIT JUSQU'À FIN 2016



COMMANDE. Internet. Pour utiliser les bornes, le Syndicat départemental d'énergie 28 délivre un badge. Il faut remplir un formulaire, sur le site Web du syndicat, pour l'obtenir (particuliers, administrations, associations ou entreprises). Une copie recto-verso de la carte grise est demandée. Pour les particuliers, un justificatif de domicile et une copie de pièce d'identité sont aussi nécessaires. Ce badge est gratuit. L'accès au service est gratuit jusqu'à la fin de l'année 2016. Dès 2017, un système de facturation sera mis en place. Le dispositif et le prix restent à définir. À noter que les badges « KiWhi Pass » fonctionnent aussi. sde28.fr (onglet mobilité). ■

BOLLORÉ. 16.000 bornes. Le groupe Bolloré, qui exploite déjà le système Autolib, à Paris, a reçu, cette année, l'agrément des ministères de l'Économie et de l'Écologie, pour déployer 16.000 bornes de recharge, dans les quatre ans, sur toute la France. Aujourd'hui, le pays compte plus de 10.100 points de charge, soit 1.561 de plus qu'en septembre 2014. ■

TRANSPORT ■ Plus de cinquante points de charge pour véhicule sont déployés sur l'ensemble du département

Les bornes fleurissent dans les villes

Une cinquantaine de bornes pour les véhicules électriques sont en service, aujourd'hui, dans le département. Au total, une centaine de points de charge seront installés, d'ici le premier trimestre 2016.

Simon Dechet

simon.dechet@centrefrance.com

Certains les confondent avec des horodateurs. D'autres avec des radars. Il s'agit en réalité de bornes de recharge pour véhicule électrique. Ces appareils fleurissent, depuis le début de l'année, dans plusieurs villes du département.

Une cinquantaine est aujourd'hui en service sur le territoire, à l'initiative du Syndicat départemental d'énergie (SDE 28) et du Syndicat électrique intercommunal du pays chartrain (SEIPC).

« Rouler de manière sécurisée »

La vocation de ce projet est d'accompagner le développement des véhicules électriques, comme le souligne Xavier Nicolas, président du SDE 28 :

« L'objectif est de permettre aux utilisateurs d'avoir la certitude de se déplacer en toute sécurité, avec la présence d'une borne tous les 15 km environ. Ce programme s'inscrit aussi dans une politique de transition



IMPLANTATION. Auneau fait partie des cinquante communes euréliennes aujourd'hui équipées d'une borne par le SDE 28. PHOTO DR

énergétique, engagée par l'État. »

Au total, une centaine de points de charge seront installés, d'ici le premier trimestre 2016. Une implantation spécifique, selon Aurélien Moreau, responsable du pôle études au SDE : « L'emplacement s'effectue en lien avec les municipalités. Les sites propices aux déplace-

ments sont privilégiés, à proximité des commerces ou sur des parkings, par exemple. »

D'autres implantations pourraient être envisagées à l'avenir : « Des entreprises ou des supermarchés nous sollicitent également. Mais la borne doit être accessible à tous, 7 jours sur 7 et 24 heures sur 24, toute l'année. »

L'accès aux bornes, gratuit jusqu'à fin 2016, nécessite un badge. Un formulaire de demande doit être complété, sur le site du SDE 28.

Xavier Nicolas dresse un premier bilan : « Près de 200 badges ont déjà été commandés depuis le début de l'année. Nous comptons environ 400 charges par mois, ré-

parties sur la cinquantaine de bornes aujourd'hui installées. Ça monte régulièrement. La durée moyenne d'une recharge est d'un peu moins d'une demi-heure, ce qui représente une autonomie d'environ 50 km. Cela veut dire qu'il s'agit d'une charge de sécurité, pour rouler de manière sécurisée. C'est tout à fait l'objectif qu'on s'était fixé. » ■

EN CHIFFRES

800.000 € pour l'implantation de bornes en Eure-et-Loir, financée à 50 % par l'État.

2.000 € pour le coût de fonctionnement annuel d'une borne.

140 km d'autonomie environ, pour une voiture électrique. Certains modèles récents annoncent une autonomie de 250 km.

55 km d'autonomie récupérés, avec un temps de chargement de 30 minutes, soit la durée moyenne d'une charge.

3 types de branchement possibles sur les bornes du SDE 28. La norme standard (TE), la norme européenne (T2) et la norme française (T3).

200 badges d'accès distribués, dont 90 % à des particuliers euréliens. La structure comptabilise environ 400 charges par mois. Une borne ne recharge qu'un seul véhicule à la fois.

À VOTRE AVIS

Le développement des bornes peut-il vous encourager à acheter une voiture électrique ?



GWENHAËLE DE DIEULEVEULT
48 ans, responsable de cours de cuisine, Chartres
« Pour moi, une voiture électrique ne peut être qu'une citadine. De plus, il faudrait que leur prix d'achat baisse beaucoup. Les gens penseront alors à l'écologie. Je pense que les voitures électriques peuvent sauver notre monde de la pollution ! »



MICHEL PAGE
64 ans, retraité, Morancez
« Dans une période économique aussi inquiétante, j'hésiterais à en acheter une. Je n'ai eu que des voitures à essence, très prochainement un diesel, alors je ne suis pas près de changer ! Et puis, même s'il y avait des bornes un peu partout, il faudrait d'abord qu'ils baissent les prix des voitures. »



VÉRONIQUE MARTINS
52 ans, assistante maternelle, Le Coudray
« Je préférerais une voiture hybride, qui consomme deux énergies. J'ai toute ma famille au Portugal. Avec la situation économique du pays, je ne sais pas si les bornes électriques se développent beaucoup là-bas. Je ne souhaite pas prendre le risque une fois sur place ! L'hybride me convient mieux. »

« Nos points de charge fonctionnent avec Internet »

Aurélien Moreau, responsable du pôle études au SDE 28, détaille le processus mené pour l'installation d'une borne :

« L'emplacement est défini avec les maires. Il faut ensuite raccorder l'appareil au réseau ErDF. Une signalétique doit également être mise en place pour une bonne utilisation par l'utilisateur. Les entreprises locales installent des bornes, livrées par notre partenaire, G2 Mobility. Ensuite, une attestation de conformité doit nous être

délivrée. »

Les bornes utilisent les dernières technologies : « Le souci, au moment de l'installation, peut venir de la communication Internet, en 2G ou 3G. Nos points de charge fonctionnent en GPRS, avec la transmission des informations en temps réel. » ■

WEB

La carte d'implantation des bornes de charge en Eure-et-Loir est à retrouver sur le site iechorepublicain.fr

Rouler électrique

dossier

VENTES ■ Plus de 12.000 voitures électriques ont été immatriculées, en France, depuis le début de l'année

Un marché de plus en plus développé

Le marché des véhicules électriques et hybrides gagne du terrain depuis le début de l'année, en France. Le constat se vérifie dans le département, avec un parc en progression.

Simon Dechet

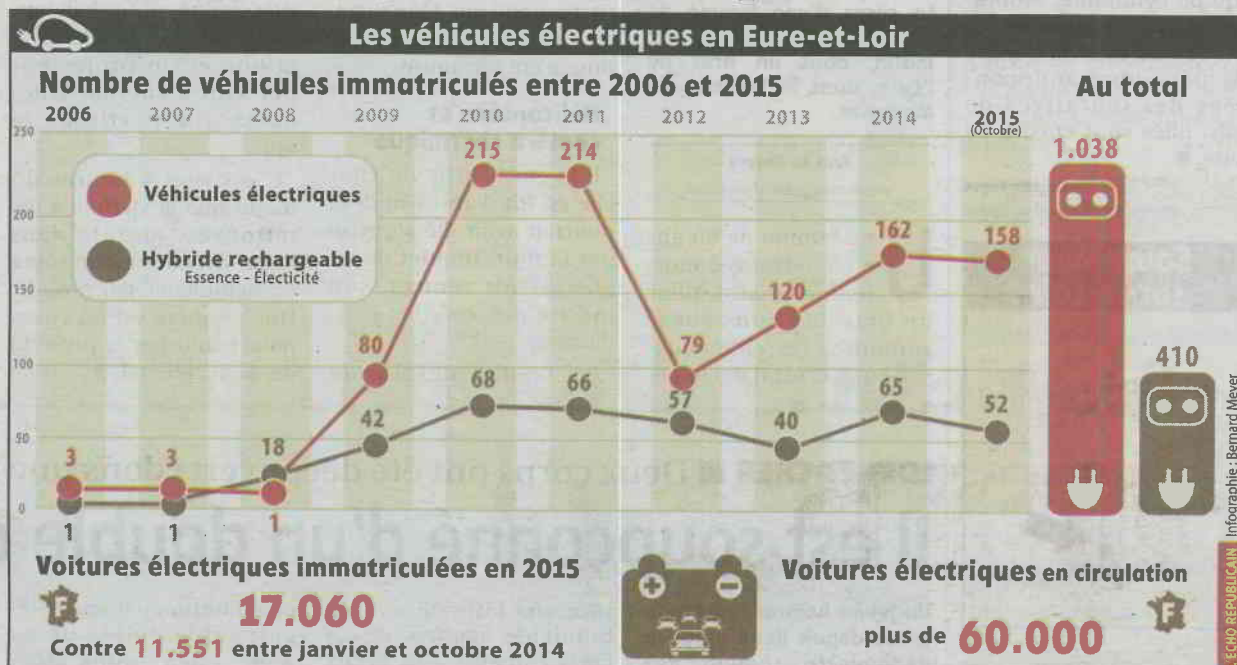
simon.dechet@centrefrance.com

L'Eure-et-Loir a établi un record en 2014 : celui du nombre de véhicules électriques immatriculés sur une année, avec 162 ventes. Ce résultat sera très probablement dépassé cette année. Au début du mois de novembre, le nombre d'immatriculations s'élevait à 158 dans le département.

Ces statistiques confirment une dynamique observée sur l'ensemble du pays. Chaque mois, l'association Avere-France, qui regroupe les professionnels de la mobilité électri-

REPÈRE

Prix. Le prix moyen d'un véhicule électrique (bonus écologique inclus) est d'environ 20.000 €. Pour certains modèles, il faut aussi compter le coût de location des batteries.



que, publie un baromètre. Celui d'octobre indique une nette hausse, avec plus de 17.000 voitures électriques immatriculées, en France, depuis le début de l'année. Le marché progresse de 48 % sur un an.

Sur les seuls mois de juillet et août, par exemple, les ménages français ont acheté 2.016 voitures

électriques. Un chiffre en hausse de 82 % par rapport à l'an passé.

Équipement

Cette croissance des ventes s'explique par la démocratisation de ce moyen de transport et les aides mises en place par l'État, comme la prime à la conversion, lancée en avril.

Un phénomène confirmé par Sandra Costa, responsable marketing chez Renault, à Chartres : « Les offres commerciales et les bonus entraînent souvent une forte hausse de la demande. Il y a les particuliers, bien sûr, mais nous sommes aussi beaucoup sollicités par les collectivités ou les entreprises, pour notre utilitaire élec-

trique Kangoo. »

Selon Xavier Nicolas, président du Syndicat départemental d'énergie (SDE 28), le déploiement peut s'accélérer grâce à différents facteurs : « L'augmentation de l'autonomie et la mise en place d'un marché de l'occasion vont permettre de développer le parc des vé-

hicules électriques. L'installation de bornes que nous avons engagée est aussi un élément incontournable. »

Un avis partagé par Sandra Costa : « Quand le territoire sera mieux équipé en bornes, le réflexe de s'orienter vers un véhicule électrique ou hybride sera probablement plus facile. » ■

INFO PLUS

Prime. La prime à la conversion, mise en place en avril, est versée en cas d'acquisition d'une voiture "propre", accompagnée de la mise à la casse d'un véhicule diesel. Les acheteurs d'une voiture électrique toucheront 10.000 €, en 2016, si cette dernière vient remplacer leur voiture diesel, vieille d'au moins dix ans. En 2015, la barrière est fixée à quinze ans. En parallèle, le bonus écologique, en cas d'achat de modèles hybrides, passera, l'an prochain, de 4.000 € à 1.000 €, et celui pour les hybrides rechargeables de 2.000 € à 750 €.

« L'absence de bruit est un réel atout »

Ancien propriétaire d'un Renault Espace, Stéphane Martinet a choisi de passer à la voiture électrique, en juin.

C'est une offre commerciale qui a fait franchir le pas à ce Lucéen : « J'ai profité d'une offre de reprise intéressante pour céder mon ancienne voiture diesel, avec plus de 300.000 km au compteur, et acheter une Renault Zoé. Rouler propre est très important pour moi. »

Après six mois d'utilisation, Stéphane Martinet ne regrette pas son choix : « C'est un bonheur de ne plus passer par les stations-service pour mettre du carburant. Le véhicule est confortable, et l'absence de bruit est un réel atout. »

« Une autonomie d'environ 160 km »

Cet automobiliste n'utilise pas les bornes électriques installées par le SDE en Eure-et-Loir : « Je n'en ai pas besoin pour le moment. Je charge ma voiture à domicile, la nuit, ou au centre commercial Lescier de Barjouville, lorsque je fais mes courses. Cela prend une bonne heure. Comme je suis souvent à Paris pour mon travail, je profite des places



CHOIX. Stéphane Martinet roule avec une voiture électrique depuis six mois.

Autolib. Mais le temps de recharge est plus long. »

Stéphane Martinet n'a pas besoin de s'arrêter pour rejoindre la capitale : « J'ai une autonomie d'environ 160 km, plus si je ne roule qu'en ville. C'est un peu le point négatif, mais on s'adapte. »

Patrice Ichtertz, habitant de la commune de Magny, est désormais un habitué des véhicules électriques : « Avec ma femme, nous possédons deux voitures électriques. Une Kangoo

depuis quatre ans, et une Zoé depuis trois ans. Leur autonomie est d'environ 120 km. »

Ce quadragénaire n'a pas hésité à s'inscrire pour utiliser les bornes de recharge du SDE 28 : « Elles sont simples d'utilisation et assez efficaces. La localisation des points de charge et leur disponibilité en temps réel, sur le Web et par GPS, est vraiment pratique. »

Les bornes font office de complément pour Patrice

Ichtertz : « Je travaille dans les Yvelines, à Montigny-le-Bretonneux. Je dois faire plus de 80 km pour m'y rendre. Il m'arrive de prendre un quart d'heure ou vingt minutes pour recharger la batterie sur une borne, à Épernon par exemple. »

« L'autonomie est un faux problème »

Avec plus de trois années d'expérience, le bilan qu'il dresse est positif : « Le silence est très appréciable. Il y a aussi un confort de conduite. Je pense que l'autonomie est un faux problème. Hormis des professionnels, les gens font rarement plus de 100 km dans une journée. La consommation est variable selon le type de conduite, le chauffage, l'allumage des phares... »

Patrice Ichtertz souligne un autre avantage lié à la voiture électrique : « Mon Kangoo affiche plus de 75.000 km au compteur. Depuis quatre ans, mes frais (sur la voiture) sont seulement de 75 €. Prochainement, je vais changer les pneus, donc le montant devrait être similaire à celui d'une voiture classique. Le coût de l'entretien est un vrai point positif. » ■

Simon Dechet

La Ville de Chartres va accueillir six points de charge

Installées depuis plusieurs mois dans bon nombre de communes en Eure-et-Loir, les premières bornes électriques débarquent à Chartres.

Des stations-service étaient autrefois installées jusque dans le centre-ville. Autres temps, autres mœurs... Ce sont désormais des bornes de recharge pour les voitures électriques qui vont faire leur apparition à Chartres.

La première, rue Georges-Fessard, est opérationnelle depuis quelques jours, mais « les badges d'accès ne sont pas encore disponibles », indique Élisabeth Barrault, adjointe en charge des espaces urbains.

Intégration dans l'environnement urbain

L'élue précise : « Les badges seront délivrés au guichet unique, contre le versement d'une caution. » Six autres bornes de re-



ÉLUE. Élisabeth Barrault.

chargement seront mises en place dans les semaines qui viennent.

La mairie est en attente de propositions de la part du Syndicat départemental d'énergie (SDE 28). Six sites ont été définis, mais « les conditions d'intégration dans le paysage ne sont pas encore établies. »

Pas question, pour la Ville, de dénaturer l'environnement architectural. Une réunion est programmée avec les différents acteurs du projet, afin de régler les modalités de ces implantations. ■

François Feuilloux

francois.feuilleux@centrefrance.com